

Etat d'avancement du projet PBF/BDI/C-4

Domaine Prioritaire : Justice et Droits de l'Homme		
Entités des Nations Unies chargées de la mise en œuvre : OHCDH et PNUD		Entité nationale de tutelle : Présidence de la République
Couverture géographique	Tout le pays	
Titre du projet	Appui aux consultations nationales sur la mise en place des mécanismes de justice de transition au Burundi	
Budget approuvé	1,000.000 US\$ plus contribution du PNUD : 200.000 PNUD	
Date de transfert des fonds/NY	27 juin 2008	
Date de démarrage : 13 août 2008	Date prévue pour la clôture du projet : 31 Mars 2010	
Retard par rapport à la date de clôture initiale : 8 mois	Commentaires sur le retard : Période de mise œuvre du projet plus longue que prévue principalement en raison : (i) des délais de recrutement du personnel et d'acquisition des biens et services tels l'élaboration de la méthodologie et des outils de consultations et (ii) de la durée de la préparation et de l'organisation des consultations qui avait été sous estimée.	
Réalisations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats		
Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Résultat 1 : Un environnement favorable à l'appropriation des mécanismes de la justice de transition et à la participation des populations au processus de réconciliation est créé.	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du CPT, de l'unité de gestion et des assistants de terrain • Campagne médiatique de sensibilisation et d'information • Activité 1.4 : Elaboration de la méthodologie et des outils de consultations 	<ul style="list-style-type: none"> • Les médias burundais couvrent le déroulement des consultations nationales. Des ateliers régionaux de sensibilisation et d'information aux élus locaux ont déjà commencé dans la région centre et sud. • La méthodologie et les outils des consultations ont été élaborés par un cabinet d'études indépendant
Résultat n° 2 : La population burundaise donne ses vues sur les modalités de la mise en place des mécanismes de la justice de transition au Burundi.	<ul style="list-style-type: none"> • Activité 2.2 : Organisation des consultations nationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Les consultations ont débuté au mois de juin et se déroulent bien. Jusqu'à présent, 9 provinces ont été consultées dont Bubanza, Cibitoke, Kirundo, Karusi, Mwaro, Cankuzo, Gitega, Rutana et Ruyigi.
Résultat 3 : Les vues de la population burundaise sur les modalités de mise en place des mécanismes de la justice de transition ainsi que les recommandations du CPT sont consignées dans un rapport et diffusées.		<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments du rapport sont en train d'être rassemblés. Cette activité a eu un petit retard parce que l'informaticien a pris fonction un mois après le début des consultations.
Taux d'exécution budgétaire : 96,8%		
Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats : A part le retard enregistré dans le démarrage des consultations, les activités se déroulent à un bon rythme. Avec la conduite de 3 consultations par mois, les consultations s'étendront sur 6 mois, comme prévu dans le document du projet. Les consultations se passent dans un climat serein avec une très forte participation de la population. L'étape déjà franchie prouve que les burundais peuvent aborder des questions sensibles dans la transparence.		